

## Le micro-parti de Marine Le Pen : secret le mieux gardé du FN

PAR MATHILDE MATHIEU ET MARINE TURCHI  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 22 OCTOBRE 2013

Chez Marine Le Pen, une campagne électorale ne vide pas forcément les caisses du parti. Elle peut même les remplir – tout dépend de quel parti on parle. D'après les comptes de la présidentielle 2012 consultés par Mediapart, le micro-parti personnel de Marine Le Pen, baptisé « Jeanne » en l'honneur de la pucelle d'Orléans, a en effet prêté 450 000 euros pour la campagne au taux exceptionnellement élevé de 7% et empoché 19 000 euros d'intérêts au passage – une belle opération! Interrogé sur ce montage, même le trésorier du Front national, Wallerand de Saint-Just, indique à Mediapart qu'il en ignorait l'existence. Visiblement, les dirigeants de « Jeanne » cultivent le secret en même temps qu'une certaine ingéniosité financière. Et celle-ci semble notamment profiter à un conseiller de l'ombre de Marine Le Pen, Frédéric Chatillon.



Marine Le Pen © Reuters

Lancé fin 2010 au moment de la guerre de succession à la tête du FN entre Bruno Gollnisch et la fille de Jean-Marie Le Pen, mis au service exclusif de celle-ci, ce parti de poche est depuis actionné par une poignée de fidèles issus du GUD, groupuscule étudiant ultra-radical (*voir notre précédent article*). Rien qu'en 2011, première année d'exercice, ce sont plus de 1,7 million d'euros qui ont circulé entre leurs mains. Mais quels objectifs cette formation politique, dénuée de programme comme de manifestations militantes, poursuit-elle exactement ? Qui sert-elle? Ou qui se sert?

Sollicités, aucun des deux trésoriers qui se sont succédé aux manettes n'a souhaité répondre à nos questions, pas plus que Florence Lagarde, présidente

en titre – car Marine Le Pen ne dirige rien officiellement, au point que son nom n'apparaît pas dans les statuts. « *Ca n'est pas son micro-parti* », ose même le mandataire financier de Jeanne, Steeve Briois (par ailleurs secrétaire général du FN et suppléant de Marine Le Pen aux législatives à Hénin-Beaumont), qui refuse d'indiquer si sa championne a pris sa carte ou pas (« *Je ne vais pas vous divulguer l'identité des cotisants!* »).

[[lire\_aussi]]

Cet étrange jeu de cache-cache est d'autant plus vain qu'à l'extérieur, d'autres font moins de mystère: « *Oui c'est un parti qui soutient Marine Le Pen* », reconnaissait fin 2011 Jean-Michel Dubois, directeur administratif du FN, interrogé par Mediapart. « *Oui, Marine Le Pen a créé son propre micro-parti, lâchait aussi Wallerand de Saint-Just. Il lui fallait une structure qui ne soit pas contrôlée par le FN pour recueillir des dons et des prêts des copains, des relations, de tous ceux qui ne veulent pas donner au FN* ».

Mais à Jeanne, il n'y a pour ainsi dire pas d'adhérent (180 euros de cotisations versées en 2011, seule année dont les comptes sont disponibles pour l'instant). Quant aux dons purs et simples, ils plafonnent à quelque 11 000 euros (11 500 en 2011 et « *c'est du même ordre en 2012* », selon Steeve Briois). En fait, le micro-parti de Marine Le Pen n'a pas vraiment servi à capter de nouveaux donateurs supposément trop frileux vis-à-vis du FN canal historique. Alors à quoi bon?

D'après nos informations, la structure s'est surtout livrée à deux activités ces dernières années, contenues dans un cadre légal : facturer des « *kits de campagne* » à des candidats du FN et leur prêter de l'argent.

Lors des cantonales de 2011, le micro-parti de Marine Le Pen a ainsi encaissé 1 854 381 euros grâce à la vente de « *kits* » aux candidats (« *personnalisation* » de tracts, « *retouche* » des photos, « *conception d'un journal 4 pages* », etc), facturés entre plusieurs centaines et plusieurs milliers d'euros pièce. Aux législatives de 2012, rebelote. Mais cette fois, les

« kits » sont carrément devenus « obligatoires » pour nombre de candidats du FN et leur prix a dépassé les 16 000 euros.

**BON DE COMMANDE**  
KIT DE CAMPAGNE DES CANDIDATS FN

Departement (N°) : \_\_\_\_\_ Circonscription : \_\_\_\_\_

Candidat / Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mandatary financier / Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**KIT DE CAMPAGNE OBLIGATOIRE**

**DOCUMENTS DE CAMPAGNE OFFICIELLE** (hors article R.39 du Code électoral)  
Personnalisation du bulletin de vote, de la profession de foi, de l'affiche et de l'affichette (Inclusion/site web) : 600,00 € TTC

**DOCUMENTS DE PROPAGANDE LIBRE**

Traitement de la photo du candidat (débourrage, retouche, chromé) :	250,00 € TTC
Conception et impression d'un journal 4 pages (21 x 29,7 cm) Mise en page + personnalisation + corrections 30 000 exemplaires :	3 500,00 € TTC
Conception et impression d'un journal 4 pages (29,7 x 42 cm) Mise en page + personnalisation + corrections 30 000 exemplaires :	5 900,00 € TTC
Conception et impression de la lettre de candidature (21 x 29,7 cm) Mise en page + personnalisation + corrections 10 000 exemplaires :	1 400,00 € TTC
Conception et impression de la carte postale (10,5 x 15 cm) Mise en page + personnalisation + corrections 10 000 exemplaires :	1 000,00 € TTC
Conception, personnalisation et impression de 4 tracts thématiques (en fonction de l'actualité) (21 x 29,7 cm - recto simple - 1 couleur) 4 x 1 000 exemplaires :	1 000,00 € TTC
<b>SITE INTERNET</b> Conception, personnalisation et mise à jour :	1 800,00 € TTC
<b>COMPTE DE CAMPAGNE</b> Suivi, préparation du dossier de compte de campagne et visa de l'expert-comptable :	1 200,00 € TTC
<b>TOTAL KIT OBLIGATOIRE</b>	<b>16 650,00 € TTC</b>

Le « kit » vendu par Jeanne à des candidats FN aux législatives 2012 © DR

A priori, Jeanne n'a pas empoché une marge exceptionnelle en 2011 (les comptes indiquent 1,728 million de fournitures achetées pour 1,854 million vendues). Celui qui semble surtout réaliser une bonne affaire, c'est le grossiste qui fournit les « kits » au micro-parti.

Aucun des dirigeants de Jeanne n'a souhaité le nommer. Mais sur de nombreux tracts livrés aux candidats, un numéro RCS (registre du commerce) permet d'identifier la société : il s'agit de Riwal, propriété de Frédéric Chatillon, ancien chef emblématique du GUD et nationaliste révolutionnaire, privé de poste officiel au FN mais conseiller de l'ombre de Marine Le Pen, dont il organise les tournées en Italie avec ses réseaux néo-fascistes. Un profil peu compatible avec l'actuelle stratégie de dédramatisation du FN...

Sur [mediapart.fr](http://mediapart.fr), un objet graphique est disponible à cet endroit.

Comme nous l'avons déjà raconté, Riwal a engrangé 1,6 million d'euros lors de la dernière présidentielle pour des prestations en communication fournies à Marine Le Pen – opération relativement visible puisque la loi impose la transparence sur toutes les dépenses de la candidate. Mais grâce à Jeanne,

Riwal s'enrichit en parallèle de manière beaucoup plus opaque. Comme Jeanne joue l'intermédiaire, les factures de Frédéric Chatillon n'apparaissent pas directement dans les comptes de campagne des candidats frontistes – restant invisibles aux journalistes et à tous ceux, au FN, qui jugent l'homme trop influent.

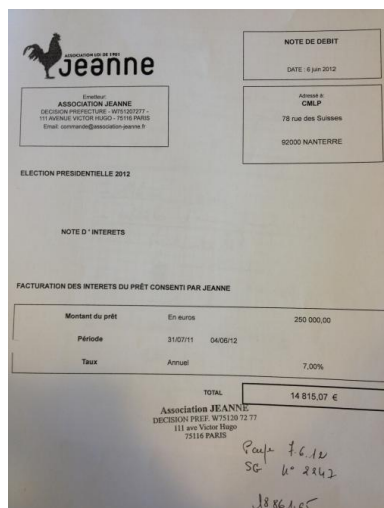
A l'arrivée, combien Frédéric Chatillon empoche-t-il grâce à Jeanne? Riwal facture-t-elle le micro-parti au prix du marché, en deçà, au-delà? Sollicité par Mediapart, l'ancien leader du GUD, qui n'a plus déposé les comptes de sa société depuis 2006, n'a pas souhaité nous répondre.

Le chiffre d'affaires de Riwal, en tout cas, se bâtit en partie avec l'argent du contribuable. Ses « kits » rentrent en effet dans la catégorie des dépenses « remboursables » des candidats, prises en charge par l'Etat (jusque dans une certaine limite).

### «Vous n'avez pas la compétence pour vous exprimer sur le sujet»

A part jouer l'intermédiaire au profit de Frédéric Chatillon, le micro-parti développe une seconde activité : prêter de l'argent aux candidats FN avec des taux relativement hauts, afin d'emmagasiner des intérêts. L'opération n'est pas inédite dans la famille frontiste, puisque le micro-parti de Jean-Marie Le Pen (baptisé Cotelec) s'y livre depuis des années. L'astuce est simplissime, que Marine Le Pen a reproduite à la présidentielle de 2012: Cotelec et Jeanne ont respectivement prêté 4,5 millions et 450 000 euros à la campagne au taux de 7%, permettant aux micro-partis d'empocher 319 453 et 19 000 euros d'intérêts à la fin. Pour le trésorier de la présidentielle, c'est cher payé a

priori... Sauf qu'en 2012 comme en 2007, il a déclaré ces « *frais financiers* » dans la catégorie des dépenses « remboursables » par l'Etat ! Pourquoi se gêner?



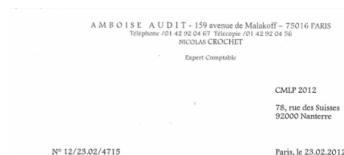
Une des factures d'intérêts adressées par Jeanne au trésorier de la campagne présidentielle © DR

En 2007, la Commission indépendante qui contrôle la régularité des comptes n'avait pas tiqué. L'an passé, elle a cependant mis le holà pour la première fois : « *Les intérêts relatifs à ces (...) prêts ne peuvent entrer dans l'assiette du remboursement* (par l'Etat) », a-t-elle tranché dans sa décision sur le compte présidentielle de Marine Le Pen. Stoppée dans son élan, Jeanne continuera-t-elle de jouer aux banques, comme elle l'a encore fait pour les législatives de juin 2012 (en prêtant aux candidats au taux de 6,5%, d'après nos informations)?

Interrogé sur les finances de Jeanne, son ancien trésorier Olivier Duguet (« ami » de Frédéric Chatillon) n'a pas souhaité commenter, se contentant d'un mail : « *Les comptes sont contrôlés et validés par deux commissaires aux comptes, qui n'ont découvert ni révélé aucune malversation, aucune anomalie, aucun détournement* », écrit-il.

C'est vrai. Mais la situation d'un des deux commissaires aux comptes, des professionnels tenus d'agir en toute indépendance, ne manque pas

d'interpeller : ancien candidat FN aux législatives (en 1992), Nicolas Crochet a certifié les comptes de Jeanne en avril 2012 alors qu'il était, au même moment, rémunéré par Marine Le Pen comme conseiller économique sur sa campagne présidentielle. D'après une facture récupérée par Mediapart, Nicolas Crochet a ainsi touché 59 800 euros d'honoraires pour des notes sur le « *chiffrage du projet* » et le « *plan de désendettement* » de la France. Dès lors, pouvait-il contrôler les comptes du micro-parti de Marine Le Pen en toute indépendance ? N'y avait-il pas conflit d'intérêts ?



La facture de Nicolas Crochet pour la campagne présidentielle © DR

« *Mon truc est propre*, rétorque Nicolas Crochet. *Cette prestation ne regarde que moi et Marine Le Pen. Il n'y a aucune incompatibilité ! Vous n'avez pas la compétence pour vous exprimer sur le sujet.* » Contactée, la Compagnie nationale des commissaires aux comptes n'a pas souhaité commenter un cas particulier, mais sous le sceau de l'anonymat, plusieurs confrères de Nicolas Crochet reconnaissent que « *sa situation interroge* », a minima. Le trésorier du FN, lui, balaye : « *Si on ne peut même plus travailler avec des amis !* »

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.